

# Compte rendu de la réunion de conseil municipal

## Les Martres sur Morge

21 Novembre 2017 - 19h30

Présents : Eugène CHASSAGNE, Jean-Jacques REYNAUD, Samya RIOTON, Maddy MASSON, Luis CRESPO, Evelyne DATARIO, Angélique GARMIS, Dominique MODISTA, Thanh N'GUYEN, Jacques RIOCREUX.

Excusés : Anne BOROT, procuration à Angélique GARMIS  
Laurence BONNETOT, procuration à Jean-Jacques REYNAUD

Absents : Didier MONBELLI, Sébastien LEFEVRE, Frédéric GRENIER,

Maddy MASSON est désignée secrétaire de séance

Signature du registre

\*\*\*\*\*

### 1. Bail emphytéotique (logements sociaux)

Lors du Conseil Municipal du 28 septembre dernier, nous avons évoqué ce sujet. Après discussions avec Auvergne Habitat et RLV deux solutions sont proposées :

Soit de signer un bail emphytéotique pour une durée de 55 ans tout en poursuivant le crédit du terrain en cours,

Soit de céder le terrain au bailleur Auvergne Habitat pour la somme de 30 000 €, la Communauté de communes Riom Limagne et Volcans versant ensuite à auvergne Habitat une subvention d'équilibre d'un montant équivalent.

Après délibération, le Conseil municipal approuve par 10 voix de céder le terrain en intégralité à Auvergne Habitat, 1 voix pour le bail emphytéotique et 1 abstention.

La réunion se termine à 20h30.

Le Maire,  
E. CHASSAGNE